

POUR LA CULTURE
LE DÉPARTEMENT AGIT !



80^e anniversaire de la LIBÉRATION

1944-2024 | En Saône-et-Loire



Libération de Chalon-sur-Saône,
le 5 septembre 1944

Vous êtes maire, représentant d'une collectivité, président d'une association, enseignant en Saône-et-Loire, vous souhaitez réaliser un projet en lien avec la Libération, bénéficiez d'une aide du Département de Saône-et-Loire.



80^e
anniversaire
de la **LIBÉRATION**

À l'occasion du 80^e anniversaire de la Libération, le Département de Saône-et-Loire a décidé de soutenir les projets qui permettront de perpétuer la mémoire des lieux et des hommes liés à cet événement.

250 000 € pour les projets en lien avec la Libération de la Saône-et-Loire.

Vous pouvez bénéficier d'une aide si vous êtes :

- ⊙ une collectivité
- ⊙ un établissement public
- ⊙ une association

Et si votre projet :

- ⊙ concerne une initiative à caractère culturel, artistique, patrimonial, touristique ou mémoriel présentant un lien fort avec la commémoration de la libération de la Saône-et-Loire à l'occasion de son 80^e anniversaire.

Combien ?

- ⊙ Vous réalisez une action ponctuelle comme un spectacle, une conférence, une exposition, un projet pédagogique : **bénéficiez de l'aide départementale, dans la limite de 5 000 € et 25 % du montant du projet jusqu'à la fin de l'année en cours.**
- ⊙ Vous réalisez une action pérenne comme une création artistique, la restauration ou la mise en valeur d'un bâtiment, d'un monument, d'un objet, l'aménagement d'un lieu de mémoire : **bénéficiez de l'aide départementale, dans la limite de 80 % du montant du projet (valable 2 ans).**

Comment ?

- ⊙ Le Département de Saône-et-Loire étudiera la demande d'aide qui pourra être déposée jusqu'en 2024. Si les conditions sont réunies, il attribuera la subvention et le label « 80^e anniversaire de la Libération du territoire ». Dès lors, le logo du Département et le label seront à apposer sur les outils de communication.

Pour plus d'informations : Département de Saône-et-Loire

Direction des archives et du patrimoine culturel - Service patrimoine - patrimoineculturel@saoneetloire71.fr - saoneetloire71.fr